

Sur quelques *Euphrasia* et *Rhinanthus* de la Suisse.

PAR

ALFRED CHABERT

Genre *Euphrasia*.

Dans sa monographie¹, M. de Wettstein a divisé les *Euphrasia* en deux sections: *Eueuphrasia* Wettst. et *Trifida* Benth., caractérisées la première par les feuilles indivises, dentées, et les *anthères poilues*, la seconde par les feuilles 3 rarement 5-fides et les *anthères glabres* ou glabrescentes. A la première section appartiennent les *Semi-calcarata* Benth. et par conséquent toutes nos espèces d'Europe.

Or en revisant les Euphraises de l'herbier européen de notre éminent confrère M. Burnat, j'y ai constaté la présence d'une Euphrase ayant les *anthères glabres* et appartenant à un type bien connu de tous les botanistes suisses.

*E. gymnanthera*².

Tige de 4-8 cm., couverte de poils blancs, courts, crépus, renversés, non glanduleux, rameuse dans sa partie inférieure à rameaux étalés dressés. Feuilles et bractées petites,

¹ Wettstein, Monographie der Gattung *Euphrasia*, 1896.

² Le désaccord constant des auteurs relativement à la classification des mêmes formes comme sous-espèce, espèce, race, variété, etc., prouvant qu'il est très difficile d'arriver à la connaissance de leur nature exacte, la même forme pouvant en outre, comme l'*E. montana* Jord., être fixe dans un pays et variable dans un autre et mériter dans le premier le titre d'espèce ou de sous-espèce, et dans le second, celui de variété, j'ai pris le parti dans mon étude des *Euphrasia* de la France (sous presse in *Bulletin de l'Herbier Boissier*) de n'employer pour les formes subordonnées aucun titre hiérarchique et de dire simplement: *E. Rostkoviiana montana* (Jord.), *E. pectinata tatarica* (Fisch.), *E. stricta Heribaudi*, etc.

couvertes sur les deux faces de courtes soies raides, ovales obtuses à 1-2 dents de chaque côté obtuses. Epi court, lâche. Fleurs et fruits dépassant les bractées. Calice fructifère enflé, à tube d'un blanc verdâtre, excepté les nervures qui sont noirâtres ainsi que le bord des dents; tube glabre dans sa partie inférieure, couvert de soies courtes dans ses deux tiers supérieurs; dents sétuleuses triangulaires aiguës, plus courtes que le tube. Corolle ayant 5-6 mm. de longueur dorsale à la fin de l'anthèse, le tube et la lèvre inférieure jaunes, la supérieure violette. Anthères complètement glabres. Capsule obovale, émarginée, peu poilue, à bords ciliés, égalant le calice.

Fl. août. Hab. gazons de la région alpine. Vallée de Bagnes, descente de Chanrion sur Lancet; Valais (Burnat et Cavillier, 19 août 1899, Herb. Burn. Alpes de Savoie entre le Mont-Blanc et le Mont Cenis (M^{lles} Crewe, F. H. et Zoltan (août 1900, Herb. Crewe).

On voit, par la diagnose de cette plante, qu'à part la glabrité des anthères, elle n'offre aucun caractère qui permette de la considérer comme un type à part du *minima* Jacq. C'est en vain que j'ai examiné des milliers d'individus appartenant aux autres formes de *semi-calcarata*; sur aucun je n'ai pu constater la même particularité.

E. minima × *hirtella* déjà signalé par Wettstein (Monogr. p. 284) dans les cantons des Grisons (Gundlach), de Vaud (Muret) et de Fribourg (Wilczek), a été retrouvé dans le Valais par M. Paiche, sur le Haut de Tanay et sur le mont Grammont (Herb. Paiche). Tout en présentant quelques légères diversités, ces deux plantes ont en commun le port et les bractées de l'*hirtella* et la fleur du *minima*. Or la plante du Grammont est tout à fait semblable à une plante récoltée à Benil au Quartier (Alpes Maritimes) par M. Vidal; et ce distingué botaniste à qui j'avais écrit qu'elle était un hybride des *hirtella* et *minima* m'a répondu que c'était impossible, cette dernière ne croissant pas à Benil au Quartier. Dans ce cas, sa plante ne serait qu'une forme à fleurs jaunes de l'*hirtella*.

Une plante de l'herbier Burnat, récoltée par M. Ch. Brown dans les forêts des montagnes sur Au, au sud de l'Inn,

près Bevers dans l'Engadine, le 21 juillet 1893, donnerait quelque appui à cette manière de voir, surtout à cause de la station où elle a été observée. Les tiges flexueuses à entrenœuds très longs et ordinairement rameuses ont de 20 à 30 cm. et portent, mêlés aux courts poils blancs crépus renversés, de rares poils allongés polycellulaires glanduleux ou non glanduleux. Les feuilles et les bractées couvertes de soies courtes, raides, plus abondantes sur les nervures et sur les bords, ne sont pas glanduleuses. Les bractées sont celles de l'*hirtella*; l'épi lâche, allongé, longuement interrompu à sa partie inférieure; le calice très sétuleux, la corolle petite, 5 mm., à gorge et à lèvre inférieure jaunâtre, à lèvre supérieure violette (sur le sec); la capsule oblongue émarginée égalant le calice. L'absence de poils glanduleux sur le système foliaire n'est pas un argument contraire à ma thèse, M. Townsend ayant signalé (in Gremlî Excurs-fl. éd. VII, p. 317, 1893) une var. *eglandulosa* du *minima*, variété que j'ai vue aussi dans l'herbier Burnat, récoltée avec le type dans les Alpes Maritimes.

Il y avait donc lieu de rechercher si l'*E. hirtella* n'a pas une variété à fleurs jaunes existant en dehors de toute possibilité d'hybridation par le *minima*.

La même question se pose pour l'*E. salisburgensis* Funke, et c'est encore l'herbier Burnat qui nous en fournit le sujet. Le 19 août 1899, MM. Burnat et Cavillier ont rapporté de la vallée de Bagnes, entre Fionnay et Lourtier, et à Torembé au-dessus de Mauvoisin, plusieurs individus d'une plante ne différant du *salisburgensis* que par la corolle jaune avec la lèvre supérieure violette. Tige de 10-25 cm. ramifiée dès sa partie inférieure, à rameaux étalés-dressés, feuilles caulinaires glabres, étroitement lancéolées, à longueur égalant 3-6 fois la largeur, à dents aiguës, écartées, bractées plus larges et largement ovales, à 3-4 dents de chaque côté, écartées, étroites, atténuées, subulées; corolle ayant 5 mm. de longueur dorsale, capsule glabre, ciliée au bord, longue de 4-6 mm.

Ces caractères sont tous du *salisburgensis* et ne concordent pas avec la diagnose donnée par Wettstein dans

sa monographie, p. 282, de l'*E. salisburgensis* \times *E. minima*.

« Differt ab *E. salisburgensi* foliis brevioribus obtusiuscule dentatis magis setulosis, capsula brevior et magis ciliata; ab *E. minima* foliis longioribus et angustioribus, capsula minus ciliata. »

A une époque comme la nôtre, où l'on fait jouer à l'hybridation un si grand rôle, il m'a paru utile d'appeler l'attention des botanistes sur ces faits litigieux, dont le second confirmerait l'opinion de M. Boullu qui a fait connaître en 1887 une var. *aurea*¹ du *salisburgensis*.

Genre *Rhinanthus*.

Rh. lanceolatus (Kovatz). En 1899, j'ai décrit, avec doute, dans le *Bulletin de l'Herbier Boissier*, p. 509, sous le nom de *Rh. lanceolatus* var.? *gracilis*, une plante du Mont Nanton (Haute-Savoie), dont le petit nombre et le mauvais état des échantillons ne me permettaient pas de reconnaître la nature avec certitude. Aujourd'hui, M. de Sterneck, dans sa monographie récemment publiée², la décrit comme espèce à part, sous le nom d'*Alectorolophus gracilis* et l'indique à Bex, au Simplon, au Lukmanier, au Bernina et dans la Haute Engadine. Or ce n'est pas même une variation, ce n'est qu'un défaut de développement du *Rh. lanceolatus* causé par sa croissance à une altitude exceptionnelle ou dans d'autres conditions défavorables.

L'an dernier, pendant le mois d'août, M. Paiche, de Genève, a exploré la région inférieure du Mont-Blanc, versant français, et en a rapporté de nombreux *Rhinanthus*. Parmi eux se trouvait le *Rh. lanceolatus* du glacier de Tré-la-Tête, à tous les degrés de développement.

1° Sur les terrains humides de sédiment du bord de la moraine glaciaire, la plante est petite, 5-10 cm. grêle, simple, uni-biflore, les fleurs petites, les bractées tantôt toutes à dents *simplement acuminées non aristées*, tantôt à dents inférieures brièvement aristées. N'ayant pas encore

¹ *Bulletin de la Société botanique de Lyon*, 1887, p. 57.

² v. Sterneck, *Monographie der Gattung Alectorolophus*, 1891.

vu en 1899 les transitions qui la ramenaient au type, je l'ai décrite alors avec doute comme variété.

2. Sur les terrains rocheux de la moraine, M. Paiche a recueilli la plante nommée *Rh. glacialis*¹ par Personnat, qui est de petite taille, mais plus robuste que la précédente et a tous les caractères du *lanceolatus* dont elle diffère à peine par la fleur plus petite.

3. Le vrai *Rh. lanceolatus* abonde dans les pâturages rocheux situés au-dessous de la moraine, avec la forme plus robuste, distinguée sous le nom d'*Alect. subalpinus* par M. de Sterneck, qui lui attribue comme caractères, Monogr. p. 86, une tige plus haute toujours ramifiée, des rameaux obliquement ascendants, des entre-nœuds aussi longs que les feuilles caulinaires plus largement lancéolées, celles-ci un peu atténuées au sommet, la floraison plus précoce. Il est à remarquer qu'en la décrivant comme variété en 1895, *Al. lanceolatus subalpinus* St. in Vest. bot. Zeitsch. p. 273, il lui donnait au contraire des « Stengelblätter..., in eine längere Spitze ausgezogen », et une floraison « etwas später als der Typus. »

L'examen des nombreux échantillons que m'a communiqués M. Paiche et parmi lesquels on remarque toutes les transitions du *gracilis* au *lanceolatus*, m'a rangé complètement à son avis² qu'il n'y a pas lieu de les distinguer non plus que les *glacialis* et *subalpinus*.

Ce phénomène de dents dépourvues d'arête chez les espèces qui en sont normalement pourvues, lorsqu'elles croissent à une altitude exceptionnelle ou dans d'autres conditions défavorables, n'est pas spécial à cette espèce; je l'ai constaté aussi chez plusieurs *Euphrasia*. Les plantes, dans ces conditions anormales, paraissent tout sacrifier pour pouvoir se reproduire.

Un autre état du *Rh. lanceolatus* a été décrit à part par M. de Sterneck, Mon. p. 89, sous le nom d'*Alect. simplex*, avec la diagnose suivante:

« Differt ab *Alect. subalpino* caule semper simplici, inter-

¹ Personnat, in *Bulletin de la Société botanique de France*, 1863, p. 745.

² Paiche, in *Comptes-rendus de la Société botanique de Genève*; in *Bull. Herb. Boiss.* 1901, p. 444.

nodiis perlongis, foliis multo brevioribus quam internodia, obtusatis, floribus capitatis. »

J'ai vu des individus de deux des localités citées par Sterneck, le Furggenpass du Simplon et les montagnes au-dessus de Bex. La différence entre les feuilles *obtusatis* du *simplex* et les feuilles *subacuta* du *subalpinus* dépasse les limites de mon intelligence, quand aux entre-nœuds très longs, il n'est pas rare de les observer chez les individus à tige simple croissant au milieu d'un fourrage épais et non loin d'individus aussi à tige simple mais à entre-nœuds courts et ayant les fleurs tantôt capitées par l'avortement incomplet de l'axe spical, tantôt en épi. Faudra-t-il pour ceux-ci créer un nom nouveau?

Mais alors il faudrait en créer pour toutes les formes de passage. Or elles sont si nombreuses et si peu tranchées chez le *lanceolatus* qu'on arriverait, en suivant l'exemple donné, non seulement à les baptiser toutes, mais même à baptiser presque chaque individu. C'est en marchant dans cette voie que le genre *Rhinanthus* se trouve brusquement porté à 51 espèces!
